

A PROPOS DE L'HOPITAL CIVIQUE

TOUTE la question de l'hôpital civique pour l'isolement des personnes atteintes de maladies contagieuses doit être remise à l'étude. Un nouveau rapport sera présenté par la commission de l'hygiène. Nos échevins veulent tenir compte du sentiment de la population catholique de Montréal.

Un hôpital neutre répugnerait, en effet, absolument à nos familles. Et tout établissement où les malades catholiques et non-catholiques seraient placés côte à côte dans des salles communes, prendrait forcément ce caractère de neutralité religieuse.

Ce qui conviendrait aux uns, ne serait pas du goût des autres ; et l'abstention finirait par s'imposer. En définitive, notre religion, dans une foule d'actes extérieurs qui tiennent à son essence, ne pourrait plus s'exercer là et se pratiquer. L'institution deviendrait même en réalité un hôpital sans religion et sans Dieu pour tout le monde, pour nous dans tous les cas dont la foi est faite de vérités et de pratiques essentiellement positives.

C'est un point qu'il ne faut oublier.

La conscience *scientifique* de certains esprits forts s'alarme déjà, à la pensée que le crucifix appendu aux murs de l'hôpital pourrait devenir un foyer de contagion. Cet emblème, on le concède à la rigueur, il serait encore possible de le désinfecter. Mais la terreur de ces savants trembleurs reste entière, impuissante, à la vue des microbes qui fourmilleront par milliers, ils les ont comptés d'avance, dans le trou de la fiche auquel aura été suspendue l'image si chère au cœur des catholiques.

On le voit, aux sacrifices qui nous seraient imposés au nom de la tolérance et du respect des opinions d'autrui,

s'
negi
L'rég
ne

No

liq

Le

en

pro

Po

les

pla

ses

A

par

sem

se

on

les

gna

con

sort

L

Ac

Sa

Sai

Ho